

période. Trotsky n'abandonne pas pour autant le mot d'ordre de démocratie ouvrière dans les syndicats, qu'il met au contraire en avant comme riposte tactique à l'intégration syndicale à une époque où l'avant-garde minoritaire dans la classe est dans les syndicats sous contrôle social-démocrate ou stalinien. »

Mais, nous ne tirons pas toutes les conséquences de ces précautions.

En pratique, ce qui nous guidait implicitement et nous tenait lieu de ligne, c'était l'idée de la perspective de la scission syndicale inévitable. En vertu de l'incompatibilité absolue des lignes de collaboration et de lutte de classe, nous devions nous préparer à une scission ; cette incompatibilité politique devait se traduire en incompatibilité organisationnelle, donc en scission. Si cette perspective n'a jamais été aussi crûment affirmée, elle était derrière la tête de nombreux camarades. Si elle n'était pas immédiatement à l'ordre du jour, c'est seulement que nos forces étaient trop faibles pour lui donner corps. Mais le problème n'était pas un problème de but, mais seulement un problème de rythmes. Une série de textes ou de débats, prouvent que c'était bien là notre orientation syndicale implicite.

Tout d'abord, la résolution sur le travail syndical du Congrès (Cahier Rouge 10-11, P.156) ouvre la porte à ce genre d'ambiguïtés :

« Si la bureaucratie préfère casser le syndicat plutôt que de laisser à sa tête des militants révolutionnaires, si la scission est comprise et acceptée par la grande majorité des syndiqués, la constitution d'un syndicat révolutionnaire (par exemple CGTU Havas) peut être envisagée. Mais toute la responsabilité de la scission doit retomber sur les directions et les exclus doivent mener la bataille pour la réintégration dans la CGT. »-

Fort bien : et s'ils ne sont pas réintégrés ? L'éventualité n'est pas même posée : rentreront-ils quand même ? Rallieront-ils la CFDT ? Ou attendront-ils qu'apparaissent les éléments d'une Fédération des Syndicats Rouges ? Il est significatif que ces questions ne soient pas soulevées.

Dans le texte du CC d'octobre 69, nous écrivions :

« Renforcer les syndicats, est-ce que cela signifie que nous pensions pouvoir les redresser ? Absolument pas. Nous connaissons les liens du PC et de la CGT et nous ne pensons pas que l'une soit plus redressable que l'autre. Toutefois, elle organise encore les luttes et elle constitue pour nous une des principales voies d'accès aux masses. Nous pensons que plus tard, pris entre les tenailles de l'intégration et de la répression, étranglé par ses propres contradictions, le mouvement syndical devra éclater, que ses forces devront se réorganiser et se redistribuer. Nous travaillons dans cette idée, mais nous ne pouvons préjuger des conditions de cet éclatement ou de cette scission. Remarquons toutefois que l'hypothèse de créer une tendance dans la CGT est gratuite. Gratuite, parce que la répression de l'appareil ne permet de travailler qu'en fraction. Mais cette répression n'est pas une simple donnée technique, elle est une donnée politique qui témoigne du fait que la CGT ne se laissera pas démocratiquement redresser. Il en résulte la nécessité d'un travail de fraction qui signifie déjà se préparer à l'éventualité d'une scission... ».

C'est nous qui soulignons aujourd'hui, pour mettre l'accent sur la façon dont apparaissent la question des délais (« encore », « plus tard ») et l'idée qui guide le travail. Dans cette idée, la fraction apparaît nettement non pas comme le simple regroupement

des communistes dans le syndicat, mais comme le noyau autour duquel viendraient se regrouper les éléments d'une centrale révolutionnaire lors de la scission syndicale dont la fraction apparaît en quelque sorte comme le levier.

C'est dans cette logique que se sont déroulés les débats du stage enseignant de décembre 69. On y parlait de l'hypothèse de la conquête de la FEN par les staliens, de l'abolition du droit de tendance, et on envisageait quasi unanimement la transformation de l'Ecole Emancipée en syndicat révolutionnaire indépendant de l'enseignement, dans un bref délai. On passait outre les objections de Villeneuve qui était presque seul à rappeler les principes pourtant classiques du travail dans les syndicats de masse, même réactionnaires. C'est dans ce contexte qu'était aussi votée la motion de compromis sur la question du SNE-SUP : on y construirait l'EE « dans les plus brefs délais » mais la possibilité d'un regroupement centriste tel que nous le connaissons aujourd'hui n'était pas exclue dans l'attente d'une scission qui permettrait de regrouper l'EE et les minorités syndicales enseignantes (SNE-SUP, SNCS, Inter CET) face aux staliens.

Enfin, en avril 70, dans le texte que nous avons rédigé pour le congrès du SNE-SUP, on peut relever, dans la partie « où va la FEN ? » ce passage significatif :

« Le problème de la participation trace une ligne de démarcation décisive entre collaboration de classes et lutte de classes. Il est évident que des orientations aussi opposées ne constituent pas les nuances extrêmes d'une même palette.

Dans un contexte politique où la classe ouvrière, sur le plan international, est à l'offensive, et où, sur le plan national, enrichie d'une expérience révolutionnaire, elle demeure sur la brèche, ces orientations deviennent incompatibles. Elles ont une logique de rupture organisationnelle. Mais la lutte politique n'est pas un simple choc d'idées et de principes. Elle met en jeu des forces réelles. La compréhension de cette différence ouvre deux voies : ceux qui croient que la politique est faite de fidélité aux idées pures, envisagent le simple départ, digne et désabusé, de la FEN ; ceux qui conçoivent la bataille sur la participation comme une réelle bataille où les jeux ne sont pas faits, où il y a des forces à convaincre et à gagner, envisagent une rupture de masse qui se prépare et s'organise. »

Il faut remarquer que l'idée commune est la sortie du syndicat tel qu'il est : encore une fois, entre rupture et départ, ce sont les conditions et les rythmes qui sont en cause, non le principe.

3) Notre intervention dans l'enseignement nous a amenés à nous interroger sur les conséquences concrètes de cette orientation implicite. En effet, en décembre 69, l'hypothèse d'une conquête rapide de la FEN par la fraction stalinienne et du laminage du droit de tendances était envisagée. Lors du stage enseignant de décembre, nous étions presque unanimement enclins à opter, dans cette éventualité, pour la sortie de l'EE de la FEN et sa transformation en syndicat révolutionnaire.

Pourtant une telle perspective soulevait deux problèmes de taille. Tout d'abord, quelle devait être selon nous la nature et la fonction de l'EE. Jusqu'alors, nous n'étions pas organisés en fraction dans l'EE. Certains camarades considéraient l'EE comme un regroupement de révolutionnaires confus que notre intervention pouvait transformer en fraction communiste du syndicat ; la conséquence pratique en était que l'élaboration fractionnelle devait se faire dans les instances de base de l'EE et que notre propre